



Un premier **axe** d'actions à accomplir concerne les **intervenants** qui vont faire vivre l'ERE au quotidien dans les classes, dans les écoles, dans les communautés locales : enseignants, animateurs spécialisés, directions d'écoles, intervenants communautaires, etc.

Ces actions viseront essentiellement à les **former** et à les **instrumenter** pour faire de l'ERE.

Un deuxième **axe** d'actions touche au **programme** d'ERE qui guidera ces intervenants dans leur effort de soutenir les apprentissages en ERE.

Ces actions porteront sur la détermination de **contenus**, la proposition de **dispositifs** didactiques et pédagogiques et l'élaboration d'une **démarche** de mise en œuvre et de **conditions de réussite**.

Pour pousser plus loin la réflexion, le cadre propose d'une part de prendre en compte les trois moments du **cycle de l'intervention éducative professionnelle** :

- le moment de **pré action**, pendant lequel l'intervenant énonce les intentions et planifie les moyens pour les réaliser ;
- le moment d'**inter action**, pendant lequel l'intervenant exerce les médiations qu'il juge nécessaires pour favoriser l'apprentissage ;
- le moment de **post action**, pendant lequel l'intervenant analyse et régule ses interventions.

Trop souvent les efforts d'innovation pédagogique se limitent à instrumenter l'intervenant pour la pré action, en lui fournissant du matériel curriculaire et didactique. Il est ici proposé de l'accompagner aussi dans les deux autres moments, de façon à intégrer l'ERE dans son action effective et non seulement dans ses intentions.

D'autre part, la réflexion devrait porter également sur les divers **contextes de l'intervention éducative professionnelle** : la classe, l'école, la communauté locale, la société haïtienne, le contexte international. Même si l'action des intervenants éducatifs est surtout centrée sur les contexte classe et école, il faut aussi les

❖ Citoyenneté environnementale:

Cinq **composantes importantes et reconnues du développement d'une citoyenneté environnementale** :

- 1- le développement d'une **sensibilité** envers le milieu naturel
- 2- la conscience de son **pouvoir d'action** (*empowerment*)
- 3- l'exercice d'un **esprit critique**
- 4- l'acquisition d'**habiletés de participation démocratique**
- 5- la mobilisation de **connaissances**

soutenir dans la prise en compte des autres contextes lorsqu'ils font de l'ERE, car les enjeux environnementaux ne peuvent être entièrement compris en dehors de ces contextes.

**Le CD-Rom des actes du forum
est disponible auprès du GAFE.**

